

L'Édito

L'équipe de l'Apel06 sera au rendez-vous
"Forum des formations" à Paris les 5 et 6 Avril 2013.

Notre objectif « formation » : permettre le développement des compétences associatives par un accompagnement des responsables élus des Apel d'établissements dans l'exercice de leurs responsabilités.

Il est de la responsabilité des Apel départementales d'organiser la formation de leurs administrateurs d'Apel dans les établissements. Pour nous aider à assurer cette mission, l'Apel nationale met en place chaque année des ateliers de la formation, qui nous permettent de disposer des connaissances et outils nécessaires pour animer nous-mêmes les sessions de formation de nos administrateurs d'Apel locales.

Chaque année, le forum des formations réunit les membres des conseils d'administration des Apel académiques et départementales, autour d'ateliers variés portant à la fois sur des savoirs et des savoir-faire. Ces ateliers de la formation permettent à toutes les Apel académiques ou départementales de former ensuite leurs administrateurs d'Apel d'établissement. Cette année, les 5 et 6 avril à Paris, nous approfondirons des sujets tels que « **Apprendre à mieux travailler ensemble** » et « **De la conception à la mise en œuvre d'un événement : les facteurs clés de la réussite** ».

L'Apel06 poursuit sa mission de Formation, en se tenant tout au long de l'année à la disposition des Apel, pour leur apporter des formations et informations spécifiques, en fonction de leurs besoins, afin d'être à même de mener à bien la mission qui leur est confiée au sein des établissements où ils ont choisi d'inscrire leurs enfants !

Toujours à recherche d'idées pour nos interventions auprès des Parents, l'équipe de l'Apel06 assistera à un colloque organisé par l'Apel de Montpellier le 23 mars prochain qui aura pour thème : "**Questions de confiance : ensemble, en famille, à l'école**".

Nous ne manquerons pas de vous en parler dans notre prochain Echo des Apel.

A la rentrée de septembre, nous envisageons d'organiser dans le département une matinée « forum des formations » adressée aux membres des Apel d'établissements des Alpes Maritimes...

N'hésitez pas à nous suggérer des thèmes !

Votre présidente départementale,
Isabelle CARRE

Les Subventions 2012/2013 de l'Apel06

C'est la 3^{ème} année consécutive que les Apel d'établissements ont la possibilité de faire une demande de subvention auprès de l'Apel06 et à ce jour 8 Apel d'établissements en ont déjà bénéficié !

Nous encourageons toutes les Apel de notre département à réfléchir à des projets à nous soumettre !

Les dossiers ont été distribués aux présidents d'Apel lors de l'AG de l'Apel06 du 15/11/2012. Ils sont aussi disponibles en téléchargement sur le site de l'Apel06 www.apel06.org

La subvention initiatives innovantes

Les grandes catégories d'actions éligibles sont :

- les conférences pour les familles
- les projets impactant la scolarité (CLIS, ULIS, DYS, BDI...)
- les projets innovants

Les dossiers seront évalués selon les critères suivants :

- originalité et ouverture aux autres
- implication des différents membres de la communauté éducative
- nombre d'élèves impliqués (préparation, réalisation, et retombées de l'action)
- prise en compte du projet éducatif de l'établissement,
- répartition du budget prévisionnel entre les membres de la communauté éducative

Date limite de dépôt des dossiers : le 12 avril 2013

La subvention solidarité aide aux familles

Cette subvention, permet d'apporter, de façon anonyme, une aide financière aux familles en difficultés (scolarité, repas...).

Cette année, les Apel d'établissements ont la possibilité de déposer un dossier tout au long de l'année.

Zoom sur les Apel...

L'Apel Notre-Dame de la Tramontane à Juan-les-Pins organise son vide-grenier le dimanche 10 mars sur le stade de l'Établissement (entrée par la rue Ernest Gautier). Dans une ambiance familiale, vous pourrez voir vos placards et donner une nouvelle vie à vos objets. Pour réserver un emplacement, téléphonez au 06.22.98.56.40.

Si vous n'exposez pas, vous pouvez venir faire des affaires et profiter de la buvette de l'Apel.



Conférence « Jeunesse sans Drogue »
organisée par l'Apel Fénelon avec Sophie DAOUT
le jeudi 4 avril à 19h au collège Fénelon
122 av. Pierre Sémard à Grasse.
Contact : 06.72.32.36.05

Le coin des Apel d'établissement...

Le BDI de SAINTE THERESE à Nice



Isabelle DANKOVICS, en charge de la commission ICF- BDI/Orientation pour l'Apel06 est allée à la rencontre des élèves (de 13 à 15 ans) qui ont bénéficié de l'accompagnement BDI et leur a posé deux questions.

Voici les réponses de Rayane, Enzo, Gregory, Martin, Matilda, Océane, Fanny, Eva, Jeremy, Clément, Cédric, Romuald, Mickael, Isabelle 42 ans

« **Qu'est-ce que l'orientation pour toi ?** » : Préparation à la vie future, le choix d'une spécialité, choix de mon futur métier, un choix qui peut évoluer, un choix que l'on doit faire par rapport au métier que l'on aime, chemin à prendre pour arriver à un métier qui nous plaît, un choix pour mon avenir, pouvoir décider de son futur et faire quelque chose qui nous plaît, pour décider de son avenir, s'orienter dans la vie, quelque chose de compliqué, c'est compliqué, un mot qui fait peur car on ne sait jamais si c'est le bon choix.

« **Qu'est-ce que le BDI t'a apporté ?** » : Avoir un avis autre que celui d'un prof, j'espère qu'en venant au BDI, je finirai par trouver ma voie, la confirmation de mes choix, une aide pour avoir des idées sur ce que l'on veut faire ou pas faire du tout, une aide qui nous permet de choisir une orientation pour notre avenir, savoir plus de choses sur les métiers que l'on pourrait faire, faire découvrir des métiers auxquels je n'aurais pas pensé et avoir une vision différente de mes copains de classe, apporte une aide pour trouver le bon chemin pour atteindre mon but, une aide pour trouver mon lycée, des précisions et des choix sur les filières, m'a aidé à trouver ma voie, à voir plein de choses, m'a aidé à chercher une orientation, un moment de partage où chaque jeunes peut exprimer ses idées ses craintes. Un endroit où on peut confirmer ou infirmer ses choix.

Information et Conseil aux Familles

CDO Kesako ?

L'Apel 06 participe tout au long de l'année aux travaux de La Commission Départementale d'Orientation vers les enseignements adaptés du second degré.

Cette commission est une instance départementale d'expertise - et non de décision - en matière d'orientation et de réorientation des élèves en "difficultés scolaires graves et durables" pour une orientation en *Segpa ou *Erea.

Parmi les membres du CDO siègent : l'Inspectrice de l'Education Nationale ASH, le secrétaire de la commission, un médecin scolaire, une ou plusieurs assistantes sociales, conseillères d'orientation, psychologue d'orientation, des directeurs d'établissements de collège ayant ou non une Segpa, des enseignants collèges/Segpa, des représentants des associations de parents d'élèves.

Notes :

***Segpa** : « Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté »

Mission : "scolariser des jeunes dont les difficultés scolaires sont trop importantes pour leur permettre de tirer profit d'une scolarisation dans les classes ordinaires des collèges.

Leur donner un enseignement général et professionnel adapté à leurs capacités."

***Erea** : « Etablissement Régional d'Enseignement Adapté »

Mission : "permettre à des adolescents en difficulté ou présentant des handicaps d'élaborer leur projet d'orientation et de formation ainsi que leur projet d'insertion professionnelle et sociale en fonction de leurs inspirations et de leurs capacités"

Nathalie PICARD
Commission ICF- CDA/CDO de l'Apel06

VOUS CHERCHEZ UNE INFORMATION SUR L'Apel ?

www.apel.fr
www.apel06.org



En s'inscrivant sur le site Intranet de l'Apel nationale (www.apel.fr), les membres actifs des Apel d'établissements ont accès à une mine d'informations très utiles qui les aideront dans leur investissement bénévole au sein du mouvement des Apel. Retrouvez :

- le descriptif des différentes fonctions dans une Apel d'établissement (président, secrétaire, trésorier, correspondant ICF, parent correspondant, animateur BDI),
- des informations sur la vie associative (constitution/modification d'une Apel, statuts, AG, CA et bureau, cotisation, responsabilité et assurance), sur le **mouvement des Apel, l'enseignement catholique,**
- une rubrique très complète sur les **actions à mettre en place dans les établissements,**
- **une foire aux questions...**
- **un forum** dans lequel vous pouvez échanger sur les bonnes pratiques de vos Apel (vie associative et idées d'animation)

Vous pourrez également commander des supports de communication et des publications (documents institutionnels, tracts, support de signalétique...) ainsi que télécharger l'ensemble de la charte graphique et logos.

D'autre part, si votre Apel souhaite gérer son propre site Internet, la demande devra être faite également sur l'Intranet (« créer son site Internet »).

Associations de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre des Alpes-Maritimes (Apel06)
37, rue Vernier - 06000 NICE

Courriel : secretariat@apel06.org - Tél. : 04 93 88 81 15 - Fax : 04 93 82 49 12

site internet : www.apel06.org